

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/ses/spip.php?article285>



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Flexicurité (centre d'analyse stratégique)

- Terminale ES - Rapports, notes, analyses en ligne. - Travail emploi -

Centre
d'analyse
stratégique

Date de mise en ligne : mercredi 14 février 2007

Copyright © SES Limoges - Tous droits réservés

Note de veille du Centre d'analyse stratégique : 12 février 2007 n°45

La « flexicurité » est souvent présentée comme un compromis entre des exigences antinomiques de flexibilité pour les entreprises et de sécurité pour les salariés. L'étude de quelques situations très courantes sur le marché du travail français montre que la réalité est plus complexe. Si les entreprises ont besoin de flexibilité, elles peuvent également avoir intérêt au maintien de la stabilité de l'emploi. Les salariés qui recherchent la sécurité ou la stabilité de leur emploi souhaitent aussi profiter d'une certaine flexibilité pour construire de façon autonome leur trajectoire professionnelle. Dans cette perspective, les arrangements de flexicurité se présentent comme un équilibre entre les intérêts des uns et des autres qui tantôt peut être trouvé dans le cadre de la relation entre une entreprise et un salarié, tantôt nécessite la construction d'un cadre plus général qui déborde cette relation de travail.

Prolongeant les pistes tracées dans un document de travail présenté au Conseil d'orientation pour l'emploi¹, la présente note vise à identifier les premières manifestations concrètes de « flexicurité » sur le marché du travail français ou, en creux, les zones dans lesquelles elle pourrait se développer à l'avenir. Les dispositifs décrits dans cette note sont souvent de création récente ou n'ont pas encore fait l'objet d'évaluations permettant de décrire précisément en quoi leur utilisation a pu modifier les comportements des entreprises et des salariés. Il faut donc les considérer comme des leviers innovants potentiellement mobilisables pour construire des arrangements tangibles de flexicurité, c'est-à-dire susceptibles d'établir un nouvel équilibre des intérêts.

[La suite en pdf](#)